

documentation

Le développement des compétences en Ifsi, une collaboration formatrice-documentaliste

ANNE MULLER
CHRISTINE PAILLARD

MOTS CLÉS

- Apprentissage
- Compétence
- Documentaliste
- Formateur
- Formation infirmière
- Formation ouverte et à distance
- Ingénierie pédagogique
- Outils multimédia

■ Dans le contexte actuel, l'ingénierie de formation devra permettre à l'apprenant de construire ses compétences à partir de situations de soins ■ En quoi les outils multimédia peuvent-ils concourir à mettre en œuvre ce nouveau dispositif et quels moyens humains et financiers seront alors nécessaires ? ■ L'articulation des compétences entre formateurs et documentalistes se révèle ici essentielle.

Les secteurs sanitaire et social sont en pleine mutation. L'évolution des besoins et des modes de prise en charge des patients ont un impact sur l'économie de la santé, la qualification ou la requalification des professionnels¹ et l'émergence de nouveaux métiers. La profession infirmière se mobilise autour des notions de compétence et de professionnalisme¹ pour être reconnue. Des transformations sont en cours : référentiel de compétences infirmières, programme de formation élaboré en regard de ce dernier et prévu pour septembre 2009, et intégration des études de santé dans le système licence-master-doctorat (LMD). Ces changements provoquent des interrogations sur le devenir de la formation infirmière.

Dans ce contexte, l'ingénierie pédagogique devra permettre à l'apprenant de développer des compétences à partir de situations de soins. L'expérimentation d'un module de soins infirmiers, élaboré en regard du référentiel de compétences infirmières, de situations de soins, introduisant les technologies de l'information et de la commu-

nication (TIC), permet d'orienter la réflexion sur l'articulation des rôles du formateur et du documentaliste dans un institut de formation en soins infirmiers (Ifsi).

UN MODULE INNOVANT

■ Un module de formation "soins infirmiers aux personnes atteintes de pathologies digestives" a été conçu pour éprouver la faisabilité d'une formation en regard du référentiel de compétences à partir des cinq familles de situations élaborées par le Comité d'entente des formations infirmières et cadres (Cefiec)². Entre dix et quinze situations de soins prévalentes sont traitées. Chaque groupe de six étudiants travaille une ou deux situations-problèmes selon leur complexité, puis l'analyse, effectue une démarche de soins et élabore un plan de soins argumenté. Une étape importante consiste à identifier les compétences et les savoirs requis (savoirs théoriques, pratiques, procéduraux et savoir-faire) nécessaires à la réalisation et à l'évaluation des activités. Puis les étudiants recherchent, mobilisent, articulent et ainsi s'approprient les différents

savoirs ou ressources nécessaires pour prendre soin du patient dans cette situation. Le travail est débuté en collaboration en présentiel, puis sur sites collaboratifs avec la plate-forme Algora³. La salle de documentation ainsi que les ordinateurs sont mis à disposition. L'évaluation du travail est réalisée à partir des documents déposés sur cette plate-forme.

■ L'élaboration de ce module a été effectuée en regard d'éléments précis :

- une sélection de références théoriques. Guy Le Boterf⁴ développe les concepts de compétence et d'ingénierie de compétences qui permettent de donner une ossature au travail, d'articuler la finalité, les objectifs et les moyens pour proposer une organisation apprenante. La compétence est définie comme un « *savoir agir en situation* » : le sujet est au centre de cette compétence qui se construit en situation ;

- une pédagogie centrée sur l'étudiant, au sens du mode de travail pédagogique MT2 de Marcel Lesne⁵, soit le mode de travail de type incitatif à orientation personnelle dans lequel l'étudiant est acteur du développement de ses compétences et tend vers le MT3, soit le mode de travail de type appropriatif centré sur l'insertion sociale. Le formateur est un tuteur. Les caractéristiques en sont les suivantes :

- le point d'ancrage du travail pédagogique est axé sur les intentions, les motifs et les aspirations des per-

sonnes en formation. Les étudiants ont des relations entre eux, expriment leurs besoins, s'aident et se motivent ;

- *la logique du travail pédagogique*. Le sujet est acteur de sa formation.

L'individualisation et le questionnement permettent la réflexivité et le développement personnel dans le cadre d'un petit groupe ;

- *le rapport au savoir*. Il est question d'agir sur les attitudes et les motivations pour développer ou renforcer l'autonomie de l'apprenant.

L'accès au savoir est libre. Les savoirs sont théoriques ou pratiques et favorisés par les TIC ;

- *le rapport au pouvoir*. L'étudiant gère le rythme de son parcours de formation, s'auto-évalue et développe son autonomie. Le formateur le guide et le dirige ;

- *les principaux agents du dispositif pédagogique*. Le formateur facilite au cours de la mise en situation le questionnement, puis l'expression des besoins des étudiants et la motivation pour rechercher les connaissances ou les informations nécessaires ;

- *les effets sociaux*. La formation a pour objectif l'adaptation à des exigences nouvelles, des technologies, des compétences, un statut ou à un rôle nouveau en regard de l'évolution des techniques et des métiers dans les établissements de santé ;

• **un mode de travail collaboratif** dans l'apprentissage pour favoriser dans la pratique professionnelle la collaboration en équipe pluridisciplinaire. Le professionnel ne peut être compétent seul avec ses propres ressources ; il existe une dimension collective de la compétence⁴.

• **une mutualisation des ressources entre formateur, documentaliste et étudiants** permet de renforcer les liens ainsi que l'efficacité de la formation. L'apprenant sera acteur de sa formation et agira avec compétence lorsque des conditions favorables lui permet-

tront de développer ces trois pôles : savoir agir, pouvoir agir et vouloir agir⁴. L'entraînement à la mobilisation, à la combinaison et à la transposition des savoirs, les représentations opératoires et les parcours professionnalisants doivent être développés dans la formation pour favoriser le savoir agir. Créer une image de soi positive et un contexte confiant favorise le vouloir agir. Enfin, une organisation du travail en lien avec une construction de compétences, un contexte facilitateur en termes d'équipement, de management, d'initiatives, de réseau relationnel et d'informations favorise le pouvoir agir ;

• **l'utilisation des TIC** permet de développer la maîtrise de l'outil informatique, d'accroître les ressources des étudiants, de favoriser la communication entre ces derniers, et de développer des compétences en articulant et en mobilisant des ressources incorporées ou environnementales ;

• **une sélection de situations-clés de patients représentatives de ce module**. Le concept de compétence devient un concept opérationnel⁶. Il s'agit de partir des situations de travail pour donner un sens à l'apprentissage et au contenu de la formation. Il faut créer une organisation, permettre la collaboration et favoriser l'articulation entre les acteurs ;

• **une communication avec les différents partenaires** (formateur, documentaliste, étudiants, intervenants) pour expliquer et diminuer les résistances au changement.

DE NOUVEAUX ENJEUX POUR LES ACTEURS

■ **Le formateur, garant de l'ingénierie pédagogique**, est un tuteur qui accompagne les groupes, anime, guide, facilite et régule. Il entretient la motivation, questionne, explicite, encourage la confiance en soi et la reconnaissance de chaque apprenant pour

permettre une dynamique et un investissement dans le travail. Il organise avec le documentaliste un environnement apprenant, un lieu de ressources équipé (outils de communication, matériels compatibles, ordinateurs), en accès libre. Le documentaliste, également formateur multimédia, assure :

• **le développement de la culture générale** des étudiants ;

• **la formation des élèves à la recherche documentaire** ;

• **la participation à la construction des compétences et des dispositifs transversaux** ;

• **la définition et la mise en œuvre de la politique documentaire** de l'établissement ;

• **la mise en place d'un système d'information à visée pédagogique** (veille documentaire...) ;

• **la contribution au développement des réseaux d'information dans le système éducatif**.

L'articulation entre formateur et documentaliste repose sur une étroite collaboration, une communication, une anticipation et une organisation, afin d'accompagner l'étudiant, acteur de son apprentissage et du développement de ses compétences. Cette collaboration vise un objectif identique : l'autonomie de l'étudiant dans une logique de développement de ses compétences.

■ **Concevoir et manager une complémentarité des acteurs pédagogiques** permet de renforcer la professionnalisation de tous, étudiants, formateur et documentaliste. Les étudiants utilisent les TIC pour apprendre et ainsi construire leurs compétences. Leur rapport au savoir évolue. Ils recherchent les savoirs, les mobilisent, les articulent dans une situation de soin. De nouvelles compétences émergent et sont également attendues chez le formateur. Celui-ci, médiateur du savoir, le devient aussi pour l'outil média. Il apprend à apprendre avec de nouvelles ►

NOTES

1. **Chaboissier M, Coudray MA, Duboys-Fresney C**. Profession infirmière, quel avenir ? *Soins Cadres*, août 2004 ; 51 : 29-31.

2. <http://www.infirmiers.com/etud/filiere-de-formation-CEFIEC.pdf>

3. **CMS version gratuite sur OnlineAgora**, l'espace de travail collaboratif, consultable [http://www.agora-village.com/site_agora/login.php]

4. **Le Boterf G**. L'ingénierie de la formation : quelles définitions et quelles évolutions ? In **Carré P, Caspar P**. Traité des sciences et des techniques de la formation. Dunod, 2004.

5. **Lesne M**. Travail pédagogique et formation d'adultes. In **Hedoux J**. Se former à la pédagogie : guide méthodologique en formation. Paris : Lamarre, 1996.

6. **Jonnaert P**. Compétences et socioconstructivisme. Liège : De Boeck, 2003.

7. **Le Collectif de Chasseneuil**. Accompagner des formations ouvertes. Conférence de consensus. Paris : L'Harmattan, 2003.

8. **LMS** : *Learning Management System* ; **CMS** : *Content Management System*.

9. **Avec les documents de travail** consultables sur le site du Cefiec [www.cefiec.fr].

10. **Créé par le réseau des documentalistes paramédicales en Île-de-France** [<http://groupedocidf.populus.org/rub/3>].

► méthodes pédagogiques et développe la réflexivité. Cela évoque un profil de poste différent pour les formateurs et les documentalistes, et questionne leur mode de recrutement, le développement des ressources et la gestion de carrière. Quels seront demain les rôles du formateur et du documentaliste ?

LA FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE, UNE CONTRAINTE OU UNE OPPORTUNITÉ ?

■ **La formation ouverte et à distance (Foad), pour mettre en œuvre le nouveau programme,** est « un dispositif organisé, finalisé,

reconnu comme tel par les acteurs, qui prend en compte la singularité des personnes dans leurs dimensions individuelles et collectives, et repose sur des situations d'apprentissage complémentaires et plurielles en termes de temps, de lieux, de médiations pédagogiques humaines et technologiques, et de ressources »⁷.

■ **Précisons que la Foad est un dispositif et le e-learning, une des modalités.** La granularisation des savoirs sera médiatisée. Le *e-learning* permettra d'optimiser nos ressources en partage sur le réseau. Ici, l'étudiant devient acteur de parcours. Plus ou moins ouverte, la formation vient enrichir les pra-

tiques et permet de multiplier les modalités d'apprentissage à partir d'une plateforme pédagogique de type LCMS⁸. Déposer des fichiers et communiquer sur une plateforme favorise son appropriation collaborative à usage pédagogique. Nous pouvons alors nous demander si les outils multimédia peuvent concourir à mettre en œuvre le nouveau dispositif et avec quels moyens humains et financiers celui-ci pourra exister.

INTERNET, SUPPORTS DÉMATÉRIALISÉS ET ÉTUDIANTS

■ **Les fonctionnalités du Web2.0, les outils collaboratifs et les logiciels éducatifs téléchargeables sur internet** sont de nouvelles ressources enrichissantes qui peuvent être intégrées dans l'ingénierie pédagogique des Ifsi. Au centre de documentation et d'information (CDI) de l'Ifsi du CH de Nanterre (92), nous avons élaboré des cours en informatique avec l'équipe pédagogique qui a travaillé sur les nouvelles compétences⁹ (*encadré*). D'une part, nous avons constaté que l'informatique devenait une compétence transversale reconnue. Le documentaliste s'implique davantage dans la pédagogie. D'autre part, les formateurs doivent se former à l'utilisation des outils multimédia, compétence incontournable en soins infirmiers. ■ **Il s'agit d'instaurer et de maintenir une communication à distance pour conduire un travail collaboratif avec les TIC.** Le contenu repose sur l'appropriation de la plateforme pédagogique. Ce CMS⁸, qui peut être LCMS, propose déjà des fonctionnalités en partage (agora on line). Nous étudions les formes de stratégies de communication à exploiter avec ces outils multimédia. Nous avons donc commencé à familiariser les étudiants de l'Ifsi de Nanterre à communiquer avec ces outils. Ils apprennent à utiliser le forum, les signets et les articles en PDF classés

ENCADRÉ

Enseigner l'informatique en soins infirmiers

Un cours a été mis en place cette année à l'Ifsi de Nanterre (92) en cohérence avec le nouveau programme (à partir du dernier document de travail du Cefiec en date du 30 septembre 2008). Enseignement transversal, l'informatique – et l'usage des TIC – est une nouvelle compétence attendue.

■ **Objectifs globaux :**

- *utiliser des méthodes de travail pertinentes pour enrichir sa pensée critique et réflexive ;*
- *communiquer sa réflexion professionnelle tant à l'écrit qu'à l'oral.*

■ **Objectifs :**

- **instaurer et maintenir une communication écrite** en vue d'un travail collaboratif constructif en ligne.
- **identifier les besoins spécifiques de relation et de communication à distance ;**
- **utiliser les fonctionnalités d'une plateforme pédagogique.**

■ **Les savoirs sont :**

- *utiliser les fonctionnalités d'une plateforme d'apprentissage ;*
- *utiliser les fonctionnalités de l'internet ;*
- *utiliser les fonctionnalités d'un ordinateur ;*
- *travailler dans un cadre collaboratif à distance ;*
- *traiter le vocabulaire informatique dans une perspective pédagogique.*

■ **Contenu :**

- *appropriation de l'internet et de ses outils en partage ;*
- *communiquer avec les autres promotions avec ces outils en ligne ;*
- *communiquer pour les travaux en sous-groupes* (formaliser des pratiques avec une autre gestion du temps) ;
- *développer des stratégies de communication avec les outils informatiques ;*
- *internet et objectifs pédagogiques :* des unités d'apprentissage pour un parcours interactif ;
- *des outils et des passerelles pour travailler sur un espace collaboratif* (dossiers en partage) ;
- *les limites de la mise en ligne ;*
- *le web 2.0 et ses communautés, la place de l'étudiant* (projet wiki : l'informatique en soins infirmiers).

■ **Le savoir agir est :**

- *mettre en ligne des documents, télécharger, modifier des documents à distance ;*
- *développer des stratégies de communication à distance avec un e-formateur, avec un groupe ;*
- *développer des situations de communication interactives.*

par thèmes ; ils peuvent aussi y déposer des fichiers et consulter des travaux de fin d'études (TFE) dans la rubrique du CDI virtuel.

■ **Ce contexte multimédia interroge quant aux outils et aux modalités utilisés dans une perspective pédagogique.** Depuis deux ans, des stratégies collectives se mettent en place pour travailler à distance et aller vers une collaboration pertinente. Un accompagnement quant à l'utilisation de ces outils est essentiel. La régulation doit aussi être envisagée afin de s'assurer d'un bon fonctionnement. À Nanterre, celle-ci est déjà prévue lors des cours informatiques programmés sur les trois années.

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE SOUS L'ANGLE DE LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS

■ **Si les étudiants ont une utilisation intuitive des TIC, ils n'en maî-**

trisent pas leur usage dans une perspective professionnelle.

Par exemple, pour utiliser l'annuaire de ressources électroniques F@vorisite¹⁰, la méthode inductive est appropriée. L'apprenant doit rechercher des informations pertinentes. Un cours a été conçu en lien avec la responsable du module de sciences humaines. Nous avons demandé aux étudiants de rechercher des informations concernant les relations intergénérationnelles sur le corps et ses représentations. Il s'agissait ici de les accompagner dans la recherche de définitions et de liens pour utiliser un logiciel de traitement de texte (*open office*, Word, etc.) et rédiger un contenu lequel servirait de savoirs de base pour l'intervenant qui échangerait à partir de ces représentations.

■ **L'utilisation des outils multimédia est incontournable pour la formation en soins infirmiers.**

Nombre de logiciels libres (en anatomie, quizz d'auto-évaluation, par exemple) existent déjà. Toutefois, il faut se former pour les utiliser et avoir du temps pour scénariser des séquences d'apprentissage. La formation continue est ici indispensable pour aider les documentalistes et les formateurs à y parvenir.

CONCLUSION

Les documentalistes, formateurs et apprenants doivent tous acquérir de nouvelles compétences pour la formation en soins infirmiers mais aussi pour travailler dans le secteur de la santé qui s'informatise de plus en plus.

Une nouvelle articulation des compétences pourrait s'envisager dans une culture commune pour viser l'autonomie de l'apprenant et améliorer la qualité de la formation. ■

LES AUTEURS

Anne Muller, cadre de santé formatrice, IFCS Île-de-France, Paris (75),
Christine Paillard, documentaliste, CDI Ifsi, CH de Nanterre (92)
a.muller@ch-sainte-anne.fr
christine.paillard@ch-nanterre.fr